

Plan Stratégique Transversal du CPAS

1. FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DU CPAS

Objectif stratégique n°1

Le CPAS devra être plus actif et dynamique dans le soutien et la promotion du personnel

- OBJ1 Amélioration des procédures entre les différents services
- OBJ2 Restructuration afin de déterminer ses compétences vis-à-vis de l'Acc extra scolaire (personnel)
- OBJ3 proposer au personnel, différentes formations adaptées à leur fonction:PLAN DE FORMATION
- OBJ4 Réalisation d'un organigramme exhaustif et permettant la clarification des tâches et besoins
- OBJ5 Participation du personnel dans la réalisation du PST, supervisé par le DG et le DF
- OBJ6 Amélioration de la communication en interne
- OBJ7 Coordination Art 60 "Projet vert" Réinsertion, chef d'équipe à mi tps
- OBJ8 Statutarisation de membres du personnel (1 agent en 2022, 1 agent en 2024)
- OBJ9 Adhésion au 2ème pilier de Pension

Objectif stratégique n°2

Le CPAS devra être plus efficace dans son organisation administrative

- OBJ1 Les procédures mise en place doivent permettre une meilleure efficacité dans la gestion des différentes REC et DEP
- OBJ2 Réception de l'argent avec des outils modernes (caisse enregistreuse de l'Épicerie Sociale)
- OBJ3 Donner plus de transparence dans la présentation des comptes internes (mobilité, épicerie,...)
- OBJ4 Un suivi régulier des recettes et dépenses des différents services doit être proposé
- OBJ5 Règlement du travail: toilettage, actualisation, respect des procédures et normes
- OBJ6 Respect des normes de sécurité, hygiène, bien être des employés: respect des normes

Objectif stratégique n°3

Le CPAS devra gérer au mieux son patrimoine immobilier et ses locations en fermage

- OBJ1 Bâtiment du CPAS : gros entretien et rénovation pour le transformer en bâtiment « basse énergie » => audit énergétique
- OBJ2 bât du CPAS côté gauche : réhabilitation, réaffectation à un usage répondant à des besoins techniques, à des projets
- OBJ3 Annexe du bâtiment du CPAS côté dr réhabilitation basse énergie et réaffectation à un usage répondant à des urgences
- OBJ4 Sécurisation du site (accès) et accès facilité pour les PMR
- OBJ5 Epicerie soc acheter et rénover un bâtiment basse énergie ou construire un bâtiment répondant aux mêmes critères.
- OBJ6 un cadastre de notre patrimoine, notamment les fermages, les terrains, les bâtiments
- OBJ7 Etablir un plan de gestion des terrains
- OBJ8 une meilleure connaissance des conventions entre le CPAS et les locataires
- OBJ9 Lutte contre les coulées de boues (Axe 1) : utiliser directement les terrains localisés sur des points sensibles
- OBJ10 Amener les fermiers à participer au projet de lutte contre les coulées de boues en « libérant » les parcelles utiles
- OBJ11 Achat du terrain situé à l'arrière du CPAS 16 ares
- OBJ12 Contacter un bureau d'étude pour la rénovation complète du site

Objectif stratégique n°4

Le CPAS devra communiquer avec les outils modernes de com (FB,...)

- OBJ1 Synergie avec la Commune
- OBJ2 Mise à la disposition du public de documents d'information sur le site du CPAS
- OBJ3 Programmation de séance d'initiation aux différents médias (pour les bénéficiaires et le personnel)
- OBJ4 Indiquer le courrier entrant (IMIO)
- OBJ5 Renouvellement du parc informatique

2. L'AIDE SOCIALE

Objectif stratégique n°5

Le CPAS sera plus efficace dans sa manière d'aider les bénéficiaires et capable de s'adapter aux différentes situations

- OBJ1 Amélioration des procédures en interne, pour permettre au CPAS, d'être plus efficace par rapport à des situations variables
- OBJ2 Etude rigoureuse des différents dossiers. Croisement des informations afin d'éviter les fraudes (RIS, aide matérielle aux familles,...)
- OBJ3 Editer une brochure avec les différents services rendus par le CPAS et les droits de chacun.
- OBJ4 Le CPAS doit soutenir efficacement les familles qui sont en précarité financière

Objectif stratégique n°6

Le CPAS aidera les personnes en situation de précarité, dans des démarches administratives et complexes

- OBJ1 Mise en place d'un carnet de référence
- OBJ2 Synergie avec les partenaires locaux (ass caritatives, adm, le PCS) qui travaillent dans l'aide sociale
- OBJ3 Une personne de référence doit être définie

3. LA SANTE, LE MIEUX VIVRE

Objectif stratégique n°7

Le CPAS devra mettre en place des projets permettant à nos aînés soit de vivre chez eux le plus longtemps possible, soit de pouvoir vivre dans un logement bien adapté

- OBJ1 Des facilités pour se déplacer grâce au taxi social
- OBJ2 Organiser des activités pour permettre une vie sociale, sportive et culturelle
- OBJ3 Démarches administratives: avec l'aide du personnel social, répondre au téléphone et prévoir des visites à domicile
- OBJ4 Poursuivre et développer le partenariat avec le service des aides familiales et le faire connaître.
- OBJ5 Repas à domicile en collaboration avec un fournisseur extérieur
- OBJ6 Création d'une résidence service sociale pour les personnes de plus de 65 ans
- OBJ7 Révision du logement d'urgence.

Objectif stratégique n°8

Le CPAS permettra aux bénéficiaires de vivre en bonne santé et en leurs faisant prendre conscience également de l'impact sur l'environnement

OBJ1 Les produits proposés par l'Épicerie sociale devront progressivement tendre vers des produits ZERO DECHETS

OBJ2 Apprendre à mieux s'alimenter, sortir des assuétudes, mieux se soigner

Objectif stratégique n°9

Le CPAS devra redéfinir les missions du TAXI SOCIAL afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires et des personnes à mobilité réduite

OBJ1 Achat d'un nouveau véhicule

OBJ2 Par un système informatisé, pouvoir établir des statistiques sur les déplacements du TAXI

OBJ3 Proposer aux bénéficiaires un règlement afin de bien déterminer les missions du TAXI

OBJ4 Etablir une meilleure communication avec les bénéficiaires potentiels (média, revue communale,...)

5. LE LOGEMENT

Objectif stratégique n°10

L'aide du CPAS permettra d'aider les bénéficiaires à vivre dans un logement correct avec un loyer modéré

OBJ1 Audit énergétique des logements gérés par le CPAS

OBJ2 Contacts avec les propriétaires de logements occupés par nos bénéficiaires

OBJ3 Création de logements à caractère social lié à la Résidence Service

OBJ4 Contrôle de la salubrité des logements dont le CPAS a permis une garantie locative

6. LA REINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Objectif stratégique n°11

Le CPAS devra mettre en place des formations qui permettront aux RIS de mieux se réinsérer dans une vie professionnelle

- OBJ1 L'Epicerie sociale doit améliorer et favoriser la réinsertion socioprofessionnelle des ART 60
- OBJ2 Grâce à l'Epicerie Sociale, les bénéficiaires pourront mieux se réintégrer dans une vie professionnelle
- OBJ3 Commercialiser fruits chez les partenaires formateurs, chez les commerçants locaux et dans l'Epicerie SOCIALE
- OBJ4 Commercialiser légumes chez les partenaires formateurs, chez les commerçants locaux et dans l'Epicerie SOCIALE
- OBJ5 Plantation d'un verger, remise à l'emploi (plantation, entretien) d'art 60 et 61, partenariat public privé
- OBJ6 Plantation d'un potager, remise à l'emploi (plantation, entretien) d'art 60 et 61, partenariat public privé
- OBJ7 Projet "Pour une commune plus verte", entretien des sentiers des ruelles par des art 60

7. LA REINSERTION SOCIALE

Objectif stratégique n°12

Le CPAS devra permettre aux bénéficiaires de pouvoir participer à la vie sociale et culturelle de l'entité. Notre CPAS doit proposer des activités pour nos bénéficiaires. Ils pourront vivre des expériences bénéfiques et utiles

- OBJ1 Création d'un Passeport culture
- OBJ2 Participation aux voyages organisés par le PCS

Objectif stratégique n°13

le CPAS devra permettre à tous les jeunes de participer à la vie culturelle, sociale et sportive de l'entité

- OBJ1 Les jeunes bénéficieront d'un pass article 27
- OBJ2 Le Taxi social permettra aux jeunes de sortir de l'entité pour des activités récréatives
- OBJ3 Organisation de stages créatifs pendant les vacances
- OBJ4 Collaboration avec les clubs, les mouvements, organisations, actifs sur l'entité